

https://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=40

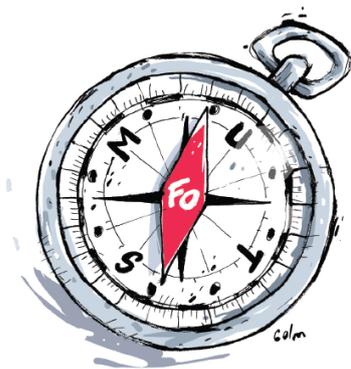
FO

FNEC FP FO

SNFOLC

Le mouvement, c'est bientôt fini, SIAM ferme le 29/11

- Carrière - Mutations - Mutations inter -



Date de mise en ligne : lundi 8 novembre 2021

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Les barèmes sont publiés depuis le 16 janvier et **resteront contestables pendant 15 jours**, donc jusqu'au **31** janvier. Vérifiez tout et [contactez-nous au moindre doute](#) pour vous accompagner dans vos démarches pour faire reconnaître les points auxquels vous avez droit.

Ma mut inter, tout préparer avec le SNFOLC !

Le serveur **SIAM** pour la saisie des vœux pour les mouvements interacadémiques général et spécifique est ouvert **du 08 Novembre 2023 (12heure) au 29 Novembre 2023 (12heure)**. Il est accessible depuis **I-Prof**.

Les demandes de **mutations inter**-académiques, ainsi que les demandes de **postes spécifiques nationaux** peuvent être formulées sur SIAM dans ces dates-là.

Si vous ou un de vos collègues demandez une **mutation inter**, ou si vous souhaitez participer au mouvement des postes spécifiques nationaux, [n'hésitez pas à nous contacter pour demander des conseils](#).

Vous pouvez lire les conditions telles qu'elles sont définies par le ministère [en suivant ce lien](#).

Vous pouvez lire aussi la [note de service](#) du mouvement inter du 06 novembre 2023.

[<https://snfolcdijon.fr/IMG/png/arton40.png>] Vous pouvez remplir [la fiche de suivi du SNFOLC](#) pour que nous suivions votre dossier.

Vous pouvez aussi consulter [le guide FO](#) sur les mutations inter-académiques.

Les barres des années précédentes sont aussi accessibles sur [le site du syndicat national](#)

Si vous êtes concerné, voici le formulaire à remplir pour faire valoir un [dossier handicap](#).

Penser à préparer vos pièces justificatives pour les bonifications, consultez [le listing des PJ](#).

Enfin vous trouverez ci-dessous le calendrier du mouvement inter 2023-2024 :

[https://snfolcdijon.fr/IMG/jpg/calendrier_mut_inter_2023-2024.jpg]

MUTATIONS INTER ACADÉMIQUES : Faites suivre votre dossier par le SN FO LC

Avec la loi de transformation de la fonction publique, le gouvernement a supprimé les CAP et les groupes de travail concernant le mouvement. Il contractualise les personnels et les laisse seuls face à l'administration, c'est le fait du prince !

En tant qu'élus, nous avons un mandat celui de faire respecter le droit et l'égalité de traitement, nous allons évidemment informer, conseiller les collègues et faire notre travail de vérification afin qu'aucun collègue ne soit lésé. Nous vous rappelons que, **dans l'académie, le SNFOLC est le deuxième syndicat chez les personnels enseignants du second degré (certifiés, agrégés, PLP, CPE).**

Les mutations sont des opérations complexes, toute erreur peut être lourde de conséquences :

[-] méconnaissance des règles du mouvement inter académique

[-] informations ou vœux non pris en compte,

[-] pièces justificatives manquantes,

[-] pour les stagiaires et les participants obligatoires, risque d'être muté(e) n'importe où si les vœux n'ont pas été formulés correctement, etc.

En contactant les élus du **SNFOLC**, vous mettez toutes les chances de votre côté pour réussir votre projet de mutation : nous sommes là pour vous conseiller, suivre votre dossier, et vous aider en cas de recours (si vous n'obtenez pas de mutation ou si vous mutez en extension, c'est à dire en dehors de vos vœux).

Nous ne faisons pas de stage ou de réunion dont le public est souvent trop large : chaque cas est particulier et il n'est pas facile d'exposer sa situation

devant des collègues de tous horizons. Nous préférons vous proposer un **suivi sur mesure**.

Dans tous les cas, **FAITES- VOUS EXPLIQUER** les procédures par nos commissaires paritaires, **FAITES-LEUR VALIDER VOS DEMANDES** avant la date limite !

Les demandes de mutations sont une chose trop sérieuse pour les faire sans assistance ni regard croisé.

Prenez rendez-vous avec nous !

Côte d'or :

Par mail : snfolcdijon@gmail.com

ou par téléphone : 03 80 67 01 14 / 06 76 15 06 78

Saône et Loire :

Par mail : snfolc71@gmail.com

Tél : 03 85 41 19 33

Yonne :

Par mail : snfolc89@gmail.com

Tél : 03 86 52 55 12 ou 06 64 70 21 44

Nièvre :

Par mail : snfolc58@orange.fr

Tél : 03 86 21 58 70 ou 07 82 72 58 23

Il y a tant de moyens de [nous contacter](#). N'hésitez pas, nous sommes là pour vous !

Ayez la bonne boussole avec le SNFOLC, préparez vous face au danger de la catamut.

[https://snfolcdijon.fr/IMG/jpg/colm_catamut_03.jpg]